

A.M.I. 37

Société par Actions Simplifiée au Capital de 100.200 Euros

Siège social : 30 Rue Gustave Eiffel ZA La Loge
AZAY LE RIDEAU (Indre et Loire)

R.C.S. TOURS 522 608 520

**PROPOSITION DE RESOLUTION PORTANT SUR L'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

L'Assemblée Générale,

Approuve la proposition de la Présidente et décide
d'affecter le bénéfice du dernier exercice dont elle
constate l'existence et s'élevant à

: 143.465,13 € :
: ===== :

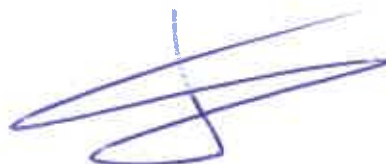
De la manière suivante :

- Aux associés à titre de dividendes, la somme de : 125.000,00 € :
- Au poste « Autres réserves », le solde soit la somme de : :
étant observé que la réserve légale est intégralement dotée 18.465,13 €
: ----- :
- Ensemble égal à : 143.465,13 € :

**ADOPTION DE LA RESOLUTION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2025**

Certifiée exacte par la Présidente
JC CONSULTING, représentée par
M. Jérôme COTRET.

---oOo---





SAS A.M.I. 37

30 Rue Gustave Eiffel
ZA La Loge
37190 AZAY LE RIDEAU

Certifié conforme

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.I 37		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12				
Adresse de l'entreprise : 30 Rue Gustave Eiffel		37190 AZAY LE RIDEAU		Durée de l'exercice précédent *	12			
Numéro SIRET *		5 2 2 6 0 8 5 2 0 0 0 0 2 2			Néant ☐ *			
		Exercice N, clos le		31032025	N-1	31032024		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CO				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 303	AC	5 528	3 775	4 113
		Fonds commercial (1)	AM		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	394 297	AS	336 719	57 578	66 452
		Autres immobilisations corporelles	AT	328 413	AL	219 886	108 527	82 964
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BD		BC			
		Autres titres immobilisés	BE		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BI	15 223	BI		15 223	15 223
TOTAL (II)		BJ	747 236	BK	562 134	185 103	168 752	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	50 151	BM		50 151	48 299
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BO			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	205	BW		205	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	500 103	BY		500 103	445 105
		Autres créances (3)	BZ	24 628	CA		24 628	15 650
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	14 692	CE		14 692	14 251
Disponibilités		CF	521 435	CG		521 435	537 413	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 387	CI		7 387	7 030	
	TOTAL (III)	CJ	1 118 601	CK		1 118 601	1 067 748	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 865 837	LA	562 134	1 303 704	1 236 500	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS A.M.I. 37		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 200.....)	DA	100 200	100 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 309	10 309
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	498 600	418 570
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	143 465	155 030
	Subventions d'investissement	DJ	9 292	11 408
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	761 867	695 517
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	105 246	142 476
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 666	130
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	104 717	117 618
	Dettes fiscales et sociales	DY	308 069	278 261
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	22 140	2 498	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	541 837	540 983	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 303 704	1 236 500	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	512 209	468 876
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.L 37							Néant ☐ *		
			Exercice N				Exercice (N-1)		
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	2 460 957	FI		FI	2 460 957	2 316 166	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 460 957	FK		FL	2 460 957	2 316 166	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 500	3 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	9 479	2 617	
	Autres produits (1) (11)					FQ	18	102	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 472 954	2 322 385
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	220 593	210 105	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(1 852)	(19 030)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	676 694	674 903	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	16 797	16 482	
	Salaires et traitements *					FY	957 001	862 802	
	Charges sociales (10)					FZ	363 691	304 094	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements * (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	65 386	74 586
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	18	171	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 298 329	2 124 113
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	174 626	198 273
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 026	4 570	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	12 026	4 570	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 378	2 846	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	4 378	2 846	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 648	1 725	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	182 273	199 997	

Désignation de l'entreprise SAS A.M.I. 37			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	2 116
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 116
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 044
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	865
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 909
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	2 116
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	207
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	40 924
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 487 096
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 343 631
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	143 465
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 282
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	2 100
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	2 000
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	9 479
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	2 617
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultative A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				2 116
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Etats financiers au 31/03/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 303 704** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 487 096** euros et un total **charges** de **2 343 631** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **143 465** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025**.

Il a une durée de **12** mois

Conventions comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

L'entreprise est éligible aux mesures de simplification prévues pour les PME. Une analyse détaillée des immobilisations n'a pas fait apparaître d'immobilisations nécessitant une

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

décomposition.

** Durées d'amortissement :*

Immobilisations non décomposées : amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

** Modes d'amortissement :*

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel et outillage	Linéaire	de 2 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	sur 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau/informatique	Linéaire	sur 3 ans
Mobilier	Linéaire	sur 5 ans

Stocks et travaux en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres informations

** Engagements de retraite*

La société a souscrit courant 2014 un contrat d'assurances "Indemnités de fin de carrière" (externalisation des IFC). Les sommes acquises à la clôture de l'exercice social, s'élèvent à 7641 € couvrant l'engagement de retraite à moyen terme d'un montant estimé à 29 363 €.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.72 % (inflation comprise).
- taux de croissance des salaires : 4 % pour les catégories Employés et Cadres
- âge de départ à la retraite : 64 ans
- taux de rotation du personnel : 4 % pour la catégorie Employés et 1 % pour les cadres
- table de taux de mortalité : table réglementaire TH/TF 00-02
- taux de charges sociales patronales moyen : 45% pour toutes les catégories.

* Subvention d'investissement

Pour rappel, la société a obtenu en décembre 2022 une subvention de la CARSAT au titre du contrat de prévention des risques professionnels. Le montant de la subvention accordée est de 30% du coût investi sur une enveloppe éligible de 47 020 €, soit une subvention obtenue pour 14 106 €. La société a opté pour le régime de l'étalement de cette subvention au rythme des amortissements pratiqués des biens subventionnés. Le montant de la quote-part de subvention rapportée au résultat s'élève à 2 116 € pour l'exercice clos le 31/03/2025.